

Réf: Dossier 473355

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE CHARLES ET HELENE »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, SONACO, lot 258, ilot  
23; 29 BP 142 ABIDJAN 29., Lot 258, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE CHARLES ET  
HELENE »

Objet : LE DEVELOPEMENT, LA GESTION ET  
L'EXPLOITATION D'ETABLISSEMENT D'EDUCATION ET  
D'ENSEIGNEMENTS PRIVES DE TOUS NIVEAU.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, SONACO, lot 258, ilot  
23; 29 BP 142 ABIDJAN 29., Lot 258, Ilot 23

Dirigeant(s) M KANGOU CHARLES FRANCK ARNAUD  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00072 du 08/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01046/GTCA/RC/2026 du 08/01/2026

